



Le combat contre la retraite à points : Un combat CAPITAL !

Mobilisation générale !

Toutes et tous en grève le jeudi 9 janvier 2020

Travailler plus pour une retraite de misère, c'est NON !

Dynamitage de notre système de retraite !

Le projet est de dynamiter notre système de retraite issu du Conseil National de la Résistance afin d'imposer un système à points dont l'objectif est de ne plus augmenter la part consacrée aux retraites. C'est la mise en place d'un système sous pilotage automatique qui ajustera le niveau des pensions à la conjoncture économique et démographique par le glissement de l'âge d'équilibre du système (dit âge pivot). C'est la fameuse « règle d'or » dont le but est de maintenir le système en équilibre.

Diviser les travailleurs et nous faire travailler jusqu'à 64 ans...pour le moment !

Afin d'imposer coûte que coûte ce changement, le gouvernement essaie de démobiliser et diviser les travailleurs en repoussant l'âge d'entrée dans la réforme à la génération 1975.

C'est évidemment reculer pour mieux sauter puisque ces mêmes générations (celles d'avant 1975) vont devoir travailler plus longtemps de manière mécanique s'ils ne veulent pas voir leur pension amputée de 10% s'ils partent à 62 ans et 5% à 63 ans. C'est une arnaque absolue de dire que l'âge légal est maintenu à 62 ans. Qui pourra partir à 62 ans avec une telle baisse des pensions ?

Le système à points c'est une baisse des pensions pour toutes et tous une fois à la retraite !

En effet, une fois à la retraite, que nous soyons retraités actuels ou futurs retraités, nous basculerons dans le système dès son entrée en vigueur et verrons notre niveau de pensions dépendre de l'équilibre du système et baisser à la moindre crise financière comme cela a été le cas en Suède en 2010 (-1,7%), en 2011 (-4,5%), en 2014 (-1,6%).

Le rapport Delevoye est maintenu !

Contrairement aux effets de communication, aucune avancée par rapport au document originel si ce n'est les 2% supplémentaires pour les familles nombreuses. L'annonce que la valeur du point serait fixée dans la loi après débat entre les partenaires sociaux n'en est pas une. L'inscription dans la loi ne nous protège pas d'une baisse supplémentaire de la valeur du point en cas de crise économique par exemple.

1000 euros pour une carrière pleine !

Cela existe déjà dans notre système actuel à l'article 4 de la loi Fillon de 2003 qui programmait sa mise en place en 2008. Mais ô surprise, cela n'a jamais été mis en œuvre ! Comme quoi les promesses même après passage au Parlement n'engagent que celles et ceux qui y croient !

Les femmes grandes...perdantes !

Ils osent prétendre que les femmes vont gagner par l'augmentation à 85% du SMIC du minimum contributif soit 1000 € en cas de carrière pleine. C'est d'abord l'aveu que la prise en compte de toute la carrière pour les salarié.e.s qui ont des carrières heurtées va bien être meurtrière puisqu'ils savent déjà que les pensions de ces salariés ne dépasseront pas 1000 euros. De plus, pour la grande majorité des femmes, une carrière complète s'obtient aujourd'hui avec les trimestres supplémentaires par enfant. Avec la suppression de ces trimestres dans la réforme, combien de femmes vont être à « taux plein » sans ces trimestres complémentaires ?

Pénibilité : c'est toujours la double peine !

La pénibilité n'est ni prise en compte dans l'espérance de vie ni compensée par des départs anticipés dans la réforme. Les 2 ans dont parle le gouvernement correspondent en fait aux 100 points du compte personnel de prévention dédié comme son nom l'indique à la prévention. Sur ces 100 points, 20 doivent servir à se former pour se reclasser et le reste à adapter son poste de travail par du temps partiel. Autant dire qu'aucun.e salarié.e ne pourra se servir de ces 100 points pour partir à la retraite de façon anticipée. C'est l'arnaque totale !

Condamner nos enfants ? Jamais !

Repousser l'entrée dans le système à la génération 1975, c'est aussi demander aux salarié.e.s actuel.les de condamner leurs enfants à la précarité pour se sauver eux-mêmes. C'est indigne de la part d'un gouvernement qui se targue de vouloir préserver les « solidarités entre générations ».

L'ombre macabre des fonds de pension: Black Rock allié de Macron!

Nous l'aurons compris, ce gouvernement maintient sa politique en faveur des plus riches. Il ne travaille pas pour nous mais pour la grande finance que ce soit de JP. Delevoye, administrateur d'un institut de formation pour les assureurs à E. Macron dont le conseiller privilégié n'est entre autre qu'un des fonds de pension américains les plus puissants, Black Rock comme l'ont dénoncé certains médias.

Macron rafle le pactole des retraites pour le servir sur un plateau à ses amis des fonds de pension. Le budget des retraites (310 milliards d'euros), c'est pratiquement le budget de l'Etat !

Pour l'ensemble de ces raisons, et dans la poursuite de la mobilisation engagée à la DGFIP depuis des mois, soyons massivement en grève le 9 janvier 2020 et décidons ensemble des suites à donner à cette journée !

Collègues, camarades, il est temps d'agir. Nous vous invitons à réfléchir et à nous proposer des initiatives d'actions.

**Il est urgent de ne plus se laisser aller au fatalisme et à l'apathie !
TOUS ENSEMBLE, ORGANISONS LA RESISTANCE !**

